

Can you...? / Can I ... ?

Théorie

1) Le verbe « can »

« To can » signifie pouvoir. Ce verbe est irrégulier et, lorsqu'il est conjugué, ne prend pas de « s » avec les pronoms he/she/it. La forme conjuguée est alors toujours indentique à l'infinitif.

Je peux	I can
Tu peux	You can
Il peut	He can
Nous pouvons	We can
Vous pouvez	You can
Ils peuvent	They can

2) Demande à quelqu'un

Le verbe « can » peut être utilisé pour formuler une demande à quelqu'un. Il prend le sens de « Peux-tu ... ? » ou « Pouvez-vous... ? ». Il s'utilise comme en français, en échangeant le verbe et le sujet pour formuler la question.

Pouvez-vous répéter s'il vous plait ?	Can you repeat please?
Peux-tu me donner ça ?	Can you give me this?
Peux-tu m'aider s'il te plait ?	Can you help me please?

3) Demande de permission

Le verbe « can » peut également être utilisé pour demander la permission de faire quelque chose. « Puis-je ... ? ». Il s'utilise aussi comme le français, en inversant le sujet et le verbe pour formuler la question.

Puis-je aller aux toilettes ?	Can I go to the toilet?
Puis-je ouvrir la fenêtre ?	Can I open the window?
Pouvons-nous avoir une pause ?	Can we have a break ?

Le mot “please” signifie “s'il te plait » ou « s'il vous plait » et est souvent ajouté à la fin d'une demande pour la rendre plus polie, tout comme en français.